

Entre engagement citoyen et normalisation, la place des associations de jeunes dans les communes

L'ouvrage La Clé, édité par l'Hospice Général, nous permet de nous rendre compte du nombre important d'associations sur Genève. Dans bien des cas, les communes jouent un rôle important dans le processus de création des nouvelles associations. Mais quels sont les enjeux de ces accompagnements vers la création d'associations avec les jeunes ?

La place des communes dans la vie associative :

Lorsque des habitant-e-s d'une commune et dans ce cas les jeunes mènent une activité dans leur quartier, la commune peut intervenir de plusieurs manières différentes. Il arrive qu'elle propose aux jeunes de construire un projet concret et de créer une association en réponse à leur pratique dans les rues, par exemple il existe des jeunes qui pratiquent dans l'espace public différentes formes d'expression artistique. Dans d'autres cas, c'est la commune qui peut aller vers un jeune et lui demander directement de créer une association pour donner suite à une demande qui vienne des autorités. Finalement, il arrive que ça soit les habitant-e-s qui proposent leur projet à la commune pour diverses raisons, mais ce cas de figure semble plus rare.

L'intégration :

Bien souvent, l'objectif de l'encouragement à la mise en association est d'intégrer les jeunes à la vie de la commune ou tout simplement à la société. Par ailleurs, la définition de ce terme explique qu'il s'agit d'assimiler un-e individu-e à un groupe social (Larousse, s.d.). En effet, avoir une association nécessite certains processus qui mettent directement en jeu le contact avec son lieu d'habitation et ses dirigeant-e-s. Les démarches administratives, la demande de matériel ou de financement, la nécessité d'être disponible lors de sollicitations de la commune créent une étroite collaboration. La vie associative et l'intégration permettent également aux jeunes de connaître les autres générations qui vivent sur le territoire, d'être reconnu-e-s, d'être visibles et d'être plus facilement accepté-e-s dans l'espace public. Cette espace qui, nous ne devons pas l'oublier, est un lieu d'expression et d'expérimentation pour cette population (Brieviglieri, 2007).

Le lien social et la cohésion VS la normalisation et le contrôle :

Les deux prochains chapitres vont mettre en tension certaines conséquences ou certains résultats de l'intégration. C'est-à-dire que les différentes notions vont être explicitées, analysées, en prenant en compte toutes les idées sans être dans le jugement.

Intégrer une personne à la vie de sa commune par le biais des associations peut avoir pour objectif de créer du lien social. En effet, des lieux, tels que la Maison Citoyenne de Meyrin, mettent en place des activités du quotidien, qu'ils surnomment « des prétextes », afin de favoriser la communication, le lien et la participation en évitant l'isolement social. Selon Wicht (2013), l'isolement peut avoir pour conséquence un comportement déviant. Nous retrouvons également l'idée que l'ennui mène, par exemple, au vandalisme. Alors la création ou la participation à une association peuvent être des moyens de mieux gérer le temps libre des jeunes et ainsi de prévenir l'ennui, l'exclusion, etc. Un second objectif serait la cohésion dans le quartier. En lien directement avec le premier objectif cité plus haut, certaines communes désirent de retrouver des ambiances de villages où les gens prennent

soin des un-e-s et des autres, où ils-elles gardent une certaine autonomie et où ils-elles sont bienveillant-e-s. Les jeunes sont reconnu-e-s comme des acteur-ric-e-s important-e-s qui favorisent le lien avec les autres habitant-e-s.

Ce paragraphe va mettre un poids sur l'autre côté de la balance vis-à-vis du précédent. L'intégration peut également interroger concernant la normalisation et le contrôle. L'intervention de la commune dans la vie associative, que cela soit avec les travailleur-euse-s sociaux-ales, considéré-e-s parfois comme des agent-e-s de contrôle, ou les usager-ère-s, peut avoir pour but de trouver une forme de paix sociale. Effectivement, ça laisse à penser que c'est l'occasion de canaliser les gens, de savoir ce qu'ils font et de prévenir des débordements possibles. L'exemple des jeunes, qui font du break dance (sport marginalisé) dans la rue, qui ont créé une association pour faire suite à une demande de la commune peut illustrer ces propos (Jeunes à PLO, Sport émergent : un outil d'intégration et de socialisation, s. d.). Les groupes de jeunes ont tendance à faire peur. Lorsqu'ils-elles sont dans les espaces publics, on a tendance à croire qu'ils-elles dérangent et qu'ils-elles ne rentrent pas dans la norme. L'idée qu'ils-elles construisent leur projet, qu'ils-elles fréquentent des salles et ne restent pas dans l'espace public, donne à la commune un certain contrôle du déroulement de la vie de quartier. Les autorités cherchent probablement une jeunesse qui ne dérange pas et qui respecte. L'outil associatif peut être un moyen de normalisation.

Et les jeunes ? :

D'après des témoignages retrouvés sur le site des Jeunes à PLO, les jeunes ont tout à fait conscience qu'ils-elles subissent des changements importants au sein des communes, par exemple dans leur comportement. Lorsqu'ils-elles sont en présence des autorités, ils-elles savent très bien qu'ils-elles ne peuvent pas utiliser le même vocabulaire qu'avec leurs amis, comme le témoigne un jeune danseur (Jeunes à PLO, Sport émergent : un outil d'intégration et de socialisation, s. d.). Ils-elles s'adaptent en fonction du public auquel ils-elles s'adressent. Ils-elles comprennent rapidement les règles du jeu et comment y jouer. Dans ce processus, il y a des points positifs et négatifs. Concernant le positif, ils-elles ont accès à du matériel que la commune fournit, ils-elles sont reconnu-e-s et gagnent une certaine crédibilité. Au contraire, cette collaboration peut créer un sentiment de dépendance ou donner l'impression qu'ils-elles doivent rendre des comptes (Jeunes à PLO, Sport émergent : un outil d'intégration et de socialisation, s. d.).

Un lien peut se créer entre les étudiants qui seront de futurs travailleurs-euses sociaux-ales, qui rédigent des articles comme celui-ci, et ces jeunes. Lorsqu'il y a une transmission de la pensée au public et lorsqu'on traite des sujets plus ou moins délicats, ils-elles s'interrogent à propos de ce qu'ils-elles peuvent dire ou pas. La compréhension des tensions dialogiques peut permettre une réflexion approfondie sans pour autant que nos idées soient concentrées sur une seule manière de penser. Selon Edgar Morin « nous pouvons avoir deux vérités qui sont opposées l'une à l'autre et en même temps tout à fait complémentaires » (Morin, 2016).

Nikita Berthelier

Bibliographie :

Breviglieri M. (2007). L'arc expérientiel de l'adolescence : esquivé, combiné, embrouillé,

carapace et étincelle..., Éducation et sociétés, n° 19, 99-113.

Siné Mensuel (2016). Edgar Morin-Le grand entretien avec Siné Mensuel [Vidéo Youtube], consulté le 18.06.2018 sur <https://www.youtube.com/watch?v=cEUISBZDmjg>

Étudiant-e-s MAP-OASIS de la HETS Genève, Jeunes à PLO, consulté le 18.06.2018 sur <http://www.travaux-hets.ch/jeunes-a-plo/>

Wicht, L. (Dir.). (2013). À propos de l'accueil libre. Mutualisation d'expériences professionnelles et tentative de définition d'une pratique de travail social auprès des jeunes. Institut d'Études Sociales/Haute école de travail social.